REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE

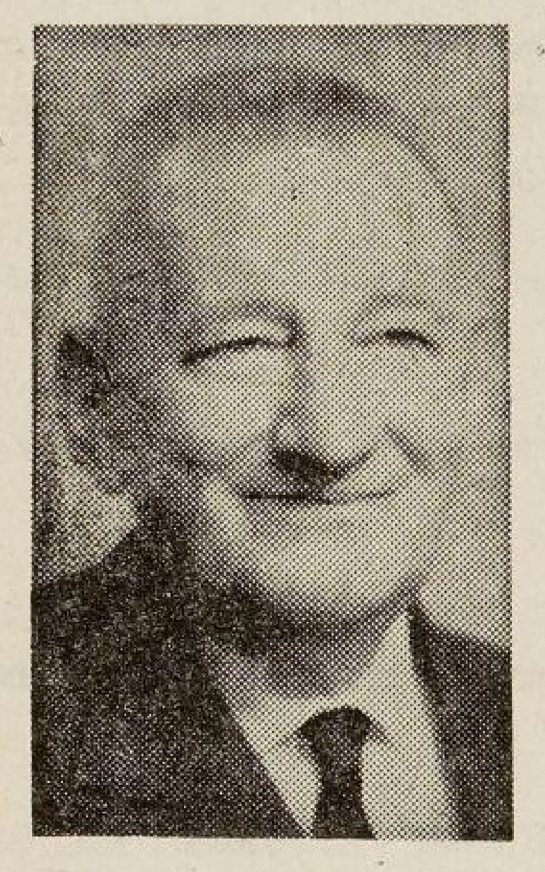
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962 — SCRUTIN DE BALLOTTAGE

PREMIERE CIRCONSCRIPTION

Alexandre de FRAISSINETTE




Maire de Saint-Etienne — Conseiller Général



REMPLAÇANT EVENTUEL :

Docteur Bernard MULLER

Médecin des Hôpitaux — Conseiller municipal de Saint-Etienne

ELECTRICES, ELECTEURS...

Votre confiance m'a porté en tête de tous les candidats du premier tour des élections législatives et me dicte le devoir de maintenir ma candidature.

Vous résumer mon programme est chose très simple

Je vous demande de me donner par vos suffrages les moyens de poursuivre avec d'avantage d'efficacité l'œuvre immense qu'il faut réaliser pour l'expansion et l'avenir de notre belle région.

Depuis 16 années, les conseils municipaux que j'ai eu l'honneur de présider ont déjà accompli un travail considérable avec le concours compréhensif et dévoué des municipalités voisines de Saint-Etienne : Terrenoire, la Talaudière, St-Jean-Bonnefonds et Saint-Genest-Lerpt.

Ce travail commence déjà à porter ses fruits dans tous les domaines.

La rentrée des classes s'est effectuée dans de meilleures conditions que dans la plupart des villes de France, mais il faut encore bâtir des écoles et des collèges. Il faut aussi poursuivre l'effort déjà réalisé pour permettre aux jeunes gens et jeunes filles de la région de recevoir à St-Etienne un enseignement supérieur.

Un véritable effort de démocratisation de l'Enseignement exige la construction d'un Centre Universitaire. Il sera bâti dans quelques années, j'en prends l'engagement formel.

Le terrain est déjà choisi. Il se trouve sur le territoire de la commune de Terrenoire.

Il faut poursuivre la construction de logements. Saint-Etienne ne mérite plus la triste réputation de « capitale du Taudis » qu'elle avait en 1948, mais il faut prévoir l'accroissement de la population et bâtir pour les jeunes foyers de demain.

Il faut accroître l'expansion économique et industrielle de Saint-Etienne et sa région pour donner du travail à la génération qui monte.

Cette expansion ne peut se poursuivre que si elle est accompagnée de grands travaux : autoroutes, adductions d'eau, assainissement, etc...

C'est en se plaçant au-dessus des vaines querelles que cet immense chantier sera mené à bien, avec la collaboration de tous dans une libre et loyale confrontation des points de vue.

C'est ma grande satisfaction et ma grande fierté que d'avoir toujours vu le Conseil municipal que j'ai l'honneur de présider depuis 16 ans prendre ses grandes décisions à l'unanimité quelles que soient les tendances politiques de ses membres.

C'est dans cette voie qu'il faut travailler, et c'est ainsi et ainsi seulement que nous assurerons tous ensemble l'avenir de nos enfants.

VIVE LA LIBERTE

VIVE LA REPUBLIQUE

Alexandre de Fraissinette
Docteur Bernard Muller.

Vu les candidats :

S.N.I.L.R. — St-Etienne